



FICHE DE POSTE

Infirmière scolaire

Contrat local – en CDI à compter du 20/08/2022
30 h/semaine,

La mission de l'infirmière scolaire s'inscrit dans la politique générale de l'éducation nationale qui est de promouvoir la réussite scolaire des élèves.

Etant agréée par Ministère de la Santé Qatarien, elle s'assurera également du bon fonctionnement de l'infirmerie avec ses deux collaboratrices.

Missions

- effectue ou dispense les actes infirmiers qui relèvent de sa compétence et de sa responsabilité ; Elle accueille tout élève qui le (la) sollicite pour quelque motif que ce soit y compris d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité ;
- identifie, dans le cadre de son rôle propre, les besoins, pose un diagnostic infirmier, met en œuvre les actions appropriées et les évalue ;
- organise le recueil et l'exploitation des données médicales par le biais d'un fichier informatique (Pronote) ;
- assure la mise en place et le suivi des différentes campagnes de prévention demandées par le ministère de la santé du Qatar ;
- développe, en fonction des besoins repérés, un programme d'éducation à la santé dans le cadre du projet d'établissement ;
- participe à la mise en place des dispositifs adaptés en cas d'événements graves survenant dans la communauté scolaire ;
- contribue au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves ;
- favorise la scolarisation des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé ou des apprentissages évoluant sur une longue période ;
- contribue à l'intégration scolaire des enfants et des adolescents atteints de handicap (PAI, PPS, PAP) ;
- intervient en tant que de besoin auprès des enfants et des adolescents en danger ;
- participe aux différentes instances et commissions de l'établissement ;
- la mission de l'infirmier(e) s'effectue en synergie avec les membres de la communauté éducative, dans le respect des compétences de chacun et requiert d'organiser efficacement le partenariat.



Compétences requises

Les « savoirs » : Diplôme/ expérience

- Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier ou d'un diplôme équivalent
- Avoir un « permis d'exercice » valide, délivré par ministère de la santé qatarien (obligatoire).
- Avoir exercé pendant les 2 dernières années.

Les « savoir-faire » :

- Savoir-faire en lien avec le métier d'infirmier
- Réactive en cas d'urgence
- Capacité organisationnelle
- Savoir faire le lien avec les équipes éducatives et les parents toujours dans le souci du bien-être de l'élève

Les « savoir-être » :

- Être à l'écoute et savoir accompagner les élèves
- Respect du rapport hiérarchique et loyauté à l'institution
- Respect du devoir de réserve et discrétion
- Respect du secret médical
-

Rémunération

- Salaire de base pour 30h : à partir de 6 232 QAR jusqu'à 12 033 QAR (selon expériences, qualifications et indemnités spécifiques en fonction des contrats)
- Indemnité de logement : 1 050 QAR
- Indemnité de transport : 500 QAR (sur 10 mois)
- Billet d'avion annuel
- Réduction des frais de scolarité (soumis à condition).

Les candidats doivent **obligatoirement** saisir leur candidature avant le **29/05/2022 (avant minuit, heure de Doha)**.

Les étapes pour postuler :

1. Cliquer sur Postuler
2. Remplissez les champs
3. **Télécharger un unique fichier .pdf** (taille max 10 MB) intitulé « NOM Prenom.pdf », composé de tous les documents suivants :
 - Lettre de motivation en français
 - CV en français (avec photo)
 - Diplômes : une copie certifiée de votre premier diplôme post-bac, de votre relevé de notes du dernier semestre et du certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés dans le cas d'un recrutement. Ils devront être également légalisés.
 - Attestations de stages, d'expériences, qualifications
 - Justificatifs d'emploi, d'expériences, recommandations



Lycée Bonaparte

- Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, lprof
- Passeport
- Livret de famille (si vous êtes marié et/ou avec des enfants)
- Casier judiciaire du pays d'origine

Les candidatures ne seront pas retenues dans les cas suivants :

- Le candidat ne remplit pas toutes les conditions pour postuler (listées ci-dessus),
- La candidature est reçue par l'établissement au-delà de la date limite,
- La candidature n'est pas transmise au format informatique demandé,
- La candidature est incomplète.
- **Seuls les candidats retenus seront contactés**